



PV N° 5- Saison 2012-2013/ Réunion du 7 janvier 2013

Présents : Messieurs Bayard, Bellefroid, Brand, Croissant, Dardinne, Debatty, Grandry, Lerousseaux, Vanhaelen, Vincent et Brouckmans

Monsieur Collard, Trésorier Général et Monsieur Kaison, membre du CA de l'AWBB.  
Madame Corbisier, Présidente du CP Liège et Monsieur Weber, Secrétaire de la CFA.

Absents excusés : Monsieur Krawenkel et Monsieur Geurten, membre du CA de l'AWBB

Nous remercions vivement le club de Liège qui a bien voulu mettre ses nouvelles installations à Fléron à notre disposition ; la maison des sports n'ayant pu nous accueillir ce 7 janvier.

Après avoir salué la présence de la Présidente du CP Liège et de Monsieur Weber, membre du CP, le Président nous invite à observer une minute de silence à la mémoire de Messieurs Dierckx (membre du CP et ancien parlementaire), Coumanne (Président du BC Espoir Hamoir), Benes (ancien membre du CJP Liège, Dams (arbitre), Haze (Président d'honneur du BC Huy) et Bustin (arbitre) – Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Respectant la tradition le Président nous adresse ses vœux et s'exprime comme suit :

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de l'AWBB,

Madame la Présidente du CP LIEGE,

Monsieur le Représentant du CP LIEGE,

Chers Collègues,

Nous voici en début d'une nouvelle année civile, et comme le veut la tradition, je vous livre quelques réflexions.

Contrairement à mon habitude, j'ai repris le thème abordé lors du début de saison, car la période que nous venons de vivre mérite que l'on revienne sur des sujets importants.

Je sais que beaucoup de choses devraient changer, ou être adaptées, ou pourraient – être modifiées.

Tout comme vous, je sais, que lorsque l'on veut faire bouger les choses, cela prend du temps, et risque d'être long. Mais nous devons rester tenaces. Nous devons continuer à en vouloir.

Pour arriver à nos fins, nous devons aussi faire preuve de quelques conditions, que nous ne respectons pas toujours. Que nous négligeons même parfois, pour ne pas dire souvent.

Nous devons tout d'abord avoir du RESPECT : respect envers nous-mêmes, respect envers les autres. Respect envers notre cercle familial, nos amis, nos adversaires (sportifs, j'entends), nos coaches, nos joueurs, nos arbitres, nos comités, nos bénévoles, notre groupe, notre Fédération.

Nous sommes presque tous des bénévoles, nous commettons tous des erreurs, nous nous trompons parfois dans nos décisions, alors de grâce, ne tirons pas à boulets rouges sur les gens qui prennent, ou qui osent prendre des décisions.

Je pense que nous devons essayer, avec nos moyens, de construire quelque chose de positif, même si nos points de vue ne correspondent pas à ceux d'autres membres de notre fédération.

Nous devons absolument passer à un stade supérieur. Nous devons aller vers le positif, vers l'amélioration, commencer à avoir d'autres objectifs.

Si nous avons du RESPECT vis-à-vis des autres, les autres auront du RESPECT pour nous. Et si tel n'est pas le cas, nous le demanderons.

Nous devons avoir une qualité d'EXACTITUDE : exactitude dans ce que nous disons, dans nos connaissances des statuts, dans notre façon de faire, dans le temps consacré. Nous devons être sûrs de ce qui est avancé, de ce qui est écrit, de ce qui est transmis.

Tout comme moi, vous savez que beaucoup de choses sont interprétables. Lorsque nous disons les choses, soyons clairs, pour que l'interprétation ne soit quasi pas possible.

Nous devons être précis dans les textes, dans les paroles, dans les gestes.

Une autre qualité qui nous est demandée, est la TOLERANCE : nous devons avoir de la Tolérance vis-à-vis des autres, tous nous sommes des humains, et nous sommes loin d'être parfaits.

Tolérance et Respect, vont de pairs. L'un n'est pas possible sans l'autre. Or, trop souvent, nous exigeons, au lieu de négocier. Nous nous fâchons au lieu de parler calmement. Nous essayons de trouver une faille chez l'autre pour mieux l'enfoncer, au lieu de voir ce qu'il peut nous apporter.

La Tolérance, c'est prendre du recul, c'est essayer de comprendre l'autre, et pour le comprendre, il faut d'abord l'écouter. Entendre son point de vue. Il faut adhérer à certaines réflexions, à certaines idées.

Tolérance, ne veut pas dire que l'on se laisse faire. Tolérance veut dire que l'on accepte d'écouter, d'envisager, d'étudier une idée qui n'est pas la nôtre, et qui même parfois est opposée à la nôtre.

Tout ceci ne doit nous donner qu'un seul objectif : faire progresser le Basket-ball.

Et si nous au cours de nos réunions, de nos entretiens nous arrivons à la conclusion que cela n'a pas beaucoup d'intérêt pour notre sport, c'est que nous avons perdu notre temps.

Je remercie tous ceux d'entres vous qui m'ont fait parvenir leurs bons vœux par sms, mail ou cartes. A mon tour, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, une très bonne année 2013, vœux de santé, vœux de résultats sportifs, vœux de projets les plus fous.

En résumé, je vous souhaite le meilleur au cours de cette nouvelle année.

Votre Président,

Jean-Marie BELLEFROID

#### Correspondance et activités de la soirée

- ° PV réunion du 3 décembre 2012 : adopté
- ° Nous avons reçu les vœux de l'Alabb, du Département Coupe AWBB, Monsieur et Madame Lopez, de la CFA, du Président et des membres du Conseil d'Appel, de Monsieur P. Fossé : merci à tous et à notre tour nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2013.
- ° Reçu réponse de Monsieur Ringlet, notre membre n'ayant pas été invité à une réunion.
- ° Reçu copie pour info du courrier adressé par le secrétaire du Conseil d'Appel au CJP, Liège.
- ° Reçu de l'Alabb proposition de partenariat et info concernant leurs publications.
- ° Liste des clubs en retard de paiement – seul le Standard est encore concerné.
- ° Reçu du Hainaut l'exemple du coût, pour une saison, d'un membre d'un club au regard de l'AWBB.
- ° Reçu du TG précisions complémentaires aux chiffres communiqués lors de l'AG ; dépenses qui ne vont pas à l'AWBB comme les assurances par exemple.
- ° Reçu de Monsieur Weber projet de modification statutaire de l'article PC 28 traitant des obligations des délégués aux arbitres, également un projet pour le PC 16.
- ° Reçu de la Présidente du CP projet de modification du PC 76.1-notamment prévoir deux types de sanction : sanction sportive et sanction administrative.

° Reçu copie de la lettre adressée aux clubs et reproduite dans la Newsletter : « Sans arbitres, pas de sport » car en effet trop d'incidents sont à signaler. Les obligations des uns et des autres doivent être respectées.

° Examen du document de travail présentant des propositions de modifications statutaires.

### Divers

° Le Président nous fait part des entretiens qu'il a eus avec Monsieur Dujardin, Président de la commission financière et avec notre ancien collègue, Monsieur Deward.

° Commission législative du 12 décembre 2012 – cf PV sur le site.

° Prochaine AG de la FRBB le 15 janvier (réunion préparatoire le 9/1).

° Rappel des clubs à visiter.

° 30 clubs de la Province sont en ASBL ou une autre forme juridique. Pour les autres, ne pas attendre la dernière minute ! Date limite : 30 juin 2013. Voir pour informer les clubs lors des visites : en priorité les clubs absents lors des réunions décentralisées.

° Nouvelle adresse e-mail de Monsieur Vanhaelen : [vanhaelenjp@gmail.com](mailto:vanhaelenjp@gmail.com)

° Newsletter N° 460 à 464 inclus.

Prochaine réunion : Le lundi 4 février 2013 à 19h30 à la Maison des Sports à Liège. Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires et d'invitations pour les autres membres et/ou comités de la Fédération.

R.Brouckmans

Secrétaire